

Le recensement 2020 de l'agriculture se termine-en

05/07/2021



Dernière minute

Tous les dix ans environ, un nouveau recensement permet de mieux connaître l'activité agricole de la France. Il s'agit d'une opération obligatoire faite dans toute l'Union européenne. Cette fois, une grande partie des questionnaires a été remplie par les agriculteurs eux-mêmes sur Internet entre octobre 2020 et le 30 avril 2021. Il faudra réaliser un certain nombre de contrôles avant que les résultats soient disponibles dans quelques mois. Comme évoqué dans l'Edito de cet A Vrai Lire, on recense avec un luxe de détails de nombreuses unités très marginales alors que pour des raisons mystérieuses on s'interdit de poser des questions sur le chiffre d'affaires et sa répartition entre activités. Aux Etats-Unis, cela fait longtemps que les recensements s'intéressent aussi aux résultats économiques. En France, les statisticiens se polarisent sur le potentiel de production plus que sur la réalité de l'activité économique.

[EN SAVOIR PLUS](#)